

DIMANCHE 27 OCTOBRE 2013
30^{ème} dimanche du temps ordinaire C



PREMIÈRE LECTURE

Livre de Ben Sirac le Sage (35, 12-14.16-18)

Le Seigneur est un juge qui ne fait pas de différence entre les hommes. Il ne défavorise pas le pauvre, il écoute la prière de l'opprimé. Il ne méprise pas la supplication de l'orphelin, ni la plainte répétée de la veuve. Le Seigneur est un juge qui ne fait pas de différence entre les hommes. Celui qui sert Dieu de tout son cœur est bien accueilli, et sa prière parvient jusqu'au ciel. La prière du pauvre traverse les nuées ; tant qu'elle n'a pas atteint son but, il demeure inconsolable. Il ne s'arrête pas avant que le Très-Haut ait jeté les yeux sur lui, prononcé en faveur des justes et rendu justice.

DEUXIÈME LECTURE

Seconde lettre de saint Paul Apôtre à Timothée
(4, 6-8.16-18)

Me voici déjà offert en sacrifice, le moment de mon départ est venu. Je me suis bien battu, j'ai tenu jusqu'au bout de la course, je suis resté fidèle. Je n'ai plus qu'à recevoir la récompense du vainqueur : dans sa justice, le Seigneur, le juge impartial, me la remettra en ce jour-là, comme à tous ceux qui auront désiré avec amour sa manifestation dans la gloire. La première fois que j'ai présenté ma défense, personne ne m'a soutenu : tous m'ont abandonné. Que Dieu ne leur en tienne pas rigueur. Le Seigneur, lui, m'a assisté. Il m'a rempli de force pour que je puisse annoncer jusqu'au bout l'Évangile et le faire entendre à toutes les nations païennes. J'ai échappé à la gueule du lion ; le Seigneur me fera encore échapper à tout ce qu'on fait pour me nuire. Il me sauvera et me fera entrer au ciel, dans son Royaume. À lui la gloire pour les siècles des siècles. Amen.

ÉVANGILE

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (18, 9-14)

Jésus dit une parabole pour certains hommes qui étaient convaincus d'être justes et qui méprisaient tous les autres : « Deux hommes montèrent au Temple pour prier. L'un était pharisien, et l'autre, publicain. Le pharisien se tenait là et priait en lui-même : 'Mon Dieu, je te rends grâce parce que je ne suis pas comme les autres hommes : voleurs, injustes, adultères, ou encore comme ce publicain. Je jeûne deux fois par semaine et je verse le dixième de tout ce que je gagne.' Le publicain, lui, se tenait à distance et n'osait même pas lever les yeux vers le ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant : 'Mon Dieu, prends pitié du pécheur que je suis !' Quand ce dernier rentra chez lui, c'est lui, je vous le déclare, qui était devenu juste, et non pas l'autre. Qui s'élève sera abaissé ; qui s'abaisse sera élevé. »

HOMÉLIE

La prière du cœur!

RÉFÉRENCES BIBLIQUES

1^{re} LECTURE	Livre de Ben Sirac le Sage 35, 12-14.16-18
2^{de} LECTURE	Seconde lettre de saint Paul Apôtre à Timothée 4, 6-8.16-18
ÉVANGILE	Selon saint Luc 18, 9-14

Qui fait partie du Royaume de Dieu et qui s'en exclut? La question nous est posée depuis 3 semaines. Est du Royaume celle ou celui qui sait revenir sur ses pas pour prendre un autre chemin, comme on l'a vu il y a deux semaines. Est du Royaume aussi celle ou celui qui sait prier en s'engageant à réaliser ce qu'elle ou ce qu'il demande dans la prière, comme on l'a vu la semaine passée. Et aujourd'hui, on peut dire qu'est du Royaume celle ou celui qui est capable de se reconnaître petit, pauvre, limité, et qui ne cherche pas à se sauver lui-même ou elle-même, mais qui se laisse sauver par Dieu, dans une attitude de fidélité confiante, persévérante et humble. Mais quels messages, pouvons-nous retenir de la Parole d'aujourd'hui?

- 1. La justice n'est pas un privilège :** La parabole de saint Luc sur la prière du pharisien et du publicain s'adresse à toutes celles et tous ceux qui croient que la justice est un privilège; de sorte que ceux et celles qui se croient justes méprisent nécessairement les autres qui ne le sont pas : « *Jésus dit une parabole pour certains hommes qui étaient convaincus d'être justes et qui méprisaient tous les autres* » (Lc 18,9). Et pourtant, depuis toujours, on sait que la justice est pour tous sans exception. C'est même la première valeur de toute la Bible. Ça vient même avant l'Amour, car comment peut-on aimer quelqu'un si on est injuste envers lui?

Dans l'Orient ancien, il revenait aux souverains d'appliquer la justice pour tous. Le roi devait prendre la défense des catégories sociales défavorisées. S'il tenait à son honneur royal, il devait tout faire pour qu'il n'y ait pas de pauvres dans son pays. Il ne s'agissait pas d'une justice d'équité ou de nivellement par le bas, mais d'une justice qui privilégie et qui sauve tous ceux et toutes celles qui sont victimes d'injustice. C'est un peu ce qu'enseigne Ben Sirac le Sage, en 1^{ère} lecture aujourd'hui, dans son enseignement aux jeunes de la bourgeoisie de Jérusalem, au 2^e siècle avant notre ère : « *Le Seigneur est un juge qui ne fait pas de différence entre les hommes. Il ne défavorise pas le pauvre, il écoute la prière de l'opprimé. Il ne méprise pas la supplication de l'orphelin, ni la plainte répétée de la veuve* » (Si 35,12-14).

Au fond, si Dieu fait de la justice un privilège, c'est d'abord et avant tout pour ceux qui vivent l'injustice; c'est pourquoi, il aime particulièrement l'opprimé, l'orphelin et la veuve, parce qu'ils sont pauvres et qu'ils sont incapables de trouver des avocats pour défendre leurs droits dans la société d'alors. Ben Sirac ajoute : « *Le pauvre ne s'arrête pas avant que le Très-Haut ait jeté les yeux sur lui, prononcé en faveur des justes et rendu justice* » (Si 35,18). C'est dans ce sens que l'on doit comprendre la béatitude de Jésus dans l'évangile de Luc : « *Heureux, vous les pauvres : le Règne de Dieu est pour vous* » (Lc 6,20). Heureux, oui, parce que Dieu est tanné de vous voir pauvres. Il a décidé d'intervenir en votre faveur. Prendre le parti du pauvre, c'est défendre l'honneur de Dieu : « *La prière du pauvre traverse les nuées; tant qu'elle n'a pas atteint son but, il demeure inconsolable* » (Si 35,17). C'est sans doute ce qui faisait dire à saint Jean Chrysostome, au 4^e siècle : « **La prière fait avec ardeur et**

dans la détresse, voilà la prière qui monte jusqu'au ciel. Tu manques d'assurance? C'est au contraire une grande sécurité et un grand avantage de croire que l'on manque d'assurance; comme c'est une honte et une condamnation de croire que l'on a toutes les raisons d'être sûr de soi. Quand bien même tu aurais accompli beaucoup de bonnes actions, et même si ta conscience ne te reproche rien, si tu crois avoir raison d'être sûr de toi, tu perds tout bénéfice de la prière. Par contre, même si ta conscience est chargée du fardeau de millions de péchés, pour peu que tu sois convaincu d'être le dernier des hommes, tu pourras t'adresser à Dieu en toute assurance ».

- 2. La justice...Une question d'humilité :** Dans la parabole d'aujourd'hui, ce que saint Luc veut montrer aux chrétiens de sa communauté, c'est que la justice a horreur de l'orgueil et s'accorde très bien avec l'humilité. La prière du pharisien est une authentique prière d'action de grâce. Le pharisien dit qu'il doit à Dieu d'être ce qu'il est. Sans l'aide de Dieu, sans doute ferait-il partie des voleurs, des injustes et des adultères : *« Mon Dieu, je te rends grâce parce que je ne suis pas comme les autres hommes (comme le reste des hommes) : voleurs, injustes, adultères, ou encore comme ce publicain »* (Lc 18,11). Le pharisien remercie Dieu aussi de lui donner un zèle qui dépasse la simple obéissance à la Loi de Moïse : *« Je jeûne deux fois par semaine et je verse le dixième de tout ce que je gagne »* (Lc 18,12). Mais le double problème du pharisien est engendré par son orgueil : **1)** Sa justice devient un privilège qu'il s'accorde lui-même en se comparant aux autres et en les méprisant : *« Je ne suis pas comme le reste des hommes...Je ne suis pas comme ce publicain »* (Lc 18,11), **2)** Le pharisien croit que c'est aussi par lui-même, par ses bonnes œuvres, qu'il se justifie et qu'il se sauve. À la limite, il n'a pas besoin des autres, ni de Dieu.

La prière du publicain, elle, se caractérise par son humilité : *« Le publicain, lui, se tenait à distance et n'osait même pas lever les yeux vers le ciel; mais il se frappait la poitrine, en disant : Mon Dieu, prends pitié du pécheur que je suis! »* (Lc 18,13). Le publicain, qui est un pécheur public, se tient dans une humble réserve; il n'a rien à son actif dont il pourrait se vanter et rendre grâce à Dieu. Dans sa lucidité, il ne peut qu'implorer le pardon de Dieu. Le publicain ne se compare à personne; il reste ouvert et accueillant à la miséricorde de Dieu et il

fait confiance à ce Dieu qui sauve et qui rend juste; sinon, il ne serait pas allé au temple pour le prier. Son humilité lui a valu la justice, tandis que l'orgueil du pharisien n'a rien changé à sa situation; sa prière est inutile. Saint Jean Chrysostome disait qu'il valait mieux être pécheur et humble, qu'être vertueux et orgueilleux; il écrit ceci : **« Représente-toi par la pensée deux chars : attelle à l'un la vertu et l'orgueil, à l'autre le péché et l'humilité, et tu verras le char traîné par le péché devancer celui de la vertu, non pas par sa propre force, mais par celle de l'humilité qui y est jointe ».**

- 3. Le pharisien et le publicain aujourd'hui...** Si j'actualise la parabole aujourd'hui, je suis persuadé qu'on peut se reconnaître dans les deux personnages de l'évangile. Lorsqu'en 2006, je suis devenu député fédéral à Ottawa, quelqu'un m'a dit : Tu sais Raymond, c'est un privilège ce que tu es devenu. Dans tout le Québec, il n'y a que 75 personnes qui occupent cette fonction. C'est vrai qu'on peut prendre ça comme un privilège, comme on peut prendre n'importe quelle fonction comme un privilège. Par ailleurs, quelle que soit la fonction qu'on exerce dans la société et dans l'Église, lorsqu'on est en autorité, c'est pour servir les autres et défendre les personnes les plus vulnérables qui vivent l'injustice. Ce n'est donc pas la fonction qui compte, mais l'engagement qui en découle... Et cet engagement doit nécessairement se traduire par la transformation du monde pour le rendre plus juste et meilleur. C'est ce qui donne un sens à la fonction qu'on occupe, et quelle que soit cette fonction, il faut reconnaître humblement nos limites et nos pauvretés, pour accueillir l'autre, les autres, dans leurs limites et dans leurs pauvretés. Mais attention! L'humilité n'est pas l'humiliation. La dernière phrase de l'évangile d'aujourd'hui, peut porter à confusion : *« Qui s'élève sera abaissé; qui s'abaisse sera élevé »* (Lc 18,14b). Il ne s'agit pas de s'élever ou de s'abaisser; il s'agit simplement de se reconnaître tel qu'on est.

En terminant, je voudrais vous partager cette belle prière du français Michel Hubaut qui s'intitule : **On ne peut pas tricher devant Dieu : « Seigneur, aide-moi à comprendre que l'essentiel n'est pas d'abord de vouloir être vertueux, de se sentir en règle devant la Loi, ni même d'avoir bonne conscience! Aide-moi à comprendre que l'essentiel n'est pas d'abord de me sentir coupable ou indigne, mais de me situer en vérité devant Toi. Seigneur, donne-moi la simplicité d'accueillir, émerveillé, la gratuité de ton Amour qui est ma vraie noblesse, ma justice et ma sainteté. Que mes**

pratiques religieuses soient toujours ouvertures à ta grâce, à ta vie, à tes dons. Seigneur, que la lucidité sur mon état de pécheur ne devienne jamais découragement ni amertume, mais tourne mon cœur vers ta miséricordieuse tendresse. Seigneur, donne-moi de vivre la seule relation vraie, celle de l'Amour qui me rend capable de regarder ma misère sans m'y enfermer, puisque je sais que tu ne cesses jamais de m'aimer! Seigneur, quand je prends conscience de ton Amour fidèle, toujours offert, et de mon Amour fugitif, toujours fragile, de quoi pourrais-je bien me prévaloir? »

Raymond Gravel ptre
Diocèse de Joliette.

**Ce dimanche 27 octobre 2013, je préside la messe de 10h30
avec la communauté chrétienne de Saint-Pierre Apôtre
1201 rue Visitation (angle boul. René-Lévesque est)
métro Beaudry - Montréal**

Soyez les bienvenus !